

## Fermeture de 205 établissements de micro-finance

**Cameroon Tribune (Yaoundé)**

**27 Décembre 2005**

Publié sur le web le 28 Décembre 2005

Jean Ngandjeu

Cameroon  
tribune

[Email](#) This Page

[Print](#) This Page

Le souci d'assainir le secteur est à l'origine de la récente décision du Minefi

L'idée de la micro-finance remonte à plusieurs années. Les institutions fournissent des mini-crédits et d'autres services financiers aux ménages à faible revenu et aux très petites entreprises du secteur informel. Les institutions de micro-finance, qui innovent sans cesse pour satisfaire les besoins particulières de leur clientèle, offrent toute une gamme d'options.

Dans le souci d'assainir le secteur, le ministre de l'Economie et des finances (Minefi) et le gendarme du secteur, la Commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC), viennent de réaliser une mission conjointe sur l'application et le respect de la réglementation sur l'exercice de cette activité au Cameroun. Il ressort des conclusions de cette investigation que 205 établissements de micro-finance indépendants et caisses en réseau évoluent en marge de la réglementation en vigueur.

C'est pourquoi le gouvernement, à travers le ministre de l'Economie et des finances, a décidé le 21 décembre de procéder à la fermeture de tous les établissements de micro-finance et caisses en réseau, qui évoluent en marge de la réglementation. La liste des établissements fermés a été publiée dans Cameroon Tribune du 22 décembre.

Le secteur de la micro-finance connaît depuis quelques années une expansion fulgurante au Cameroun. Les coopératives d'épargne et de crédit gagnent du terrain chaque jour, tant dans les zones urbaines que rurales.

Selon le coordonnateur du Comité national de la micro-finance, Jean Claude Ebe Evina, ce secteur au 30 juin 2004, comportait environ 600 établissements recensés dont plus de 300 agréés. Ce qui représente à peu près 10% du total des liquidités en circulation, soit 50 milliards de FCFA en moyenne, et environ 25 à 30 milliards de FCFA sous forme de crédits.

Cette importance croissante de la micro-finance au Cameroun résulte de deux facteurs principaux : la crise économique qui frappe le pays depuis 1986, et la restructuration bancaire qui s'en est suivie. Ceux-ci ont entraîné dans leur sillage le durcissement des conditions d'accès au crédit bancaire à une large couche de la population camerounaise. Par ailleurs, un grand nombre de cadres issus du secteur bancaire ayant perdu leur emploi ont trouvé dans la micro-finance, un cadre propice de reconversion.

Liens Pertinents

[Afrique Centrale  
Economie, Affaires et  
Finance  
Cameroun](#)

Face à cette expansion des établissements de la micro-finance au Cameroun, et à la nécessité de protéger l'argent des épargnants, de nombreux textes de lois ont été élaborés. Des efforts de vulgarisation de ceux-ci ont été faits, à travers des séminaires tenus ici et là dans le pays. L'un d'eux intitulé : " comprendre et se conformer à la réglementation des établissements de micro-finance : les ratios prudentiels et



ORACLE®

**CLICK HERE to get a  
FREE IDC white paper,  
Why Consider Oracle for BI**

ORACLE®

**CLICK HERE to get a  
FREE IDC white paper,  
Why Consider Oracle for BI**

les états financiers ", est significatif à cet égard. Malgré cette sensibilisation, " 205 établissements de micro-finance évoluent en marge de la réglementation en vigueur ", souligne le communiqué du Minefi. Ils " exercent (ainsi) sans agrément de la COBAC, soit ont vu leur agrément retiré par (celle-ci) ". D'où le coup de point du ministre de l'Economie et des finances, Polycarpe Abah Abah.

Cela se comprend : le Cameroun accorde une attention particulière aux coopératives d'épargne dans le financement de l'économie et la lutte contre la pauvreté. La micro-finance peut ainsi permettre aux démunis " de se projeter au-delà de l'horizon de la survie et partant de construire un avenir de dignité ", a affirmé le président français Jacques Chirac, à une récente conférence internationale à Paris sur l'accès à la micro-finance. Le succès de celle-ci dans le monde en général et au Cameroun en particulier, prouve qu'il n' y a pas de fatalité à la pauvreté.

---

**[Faites d'allAfrica.com votre page d'accueil | Fils RSS](#)**

---

**[Début de page](#) | [English Site](#) | [Plan du Site](#) | [Qui Nous Sommes](#) | [Publicité](#) | [Recherche](#) | [Abonnement](#)**

---

[Copyright](#) © 2006 Cameroon Tribune. Droits de reproduction et de diffusion réservés. Distribué par AllAfrica Global Media ([allAfrica.com](#)). Pour tout commentaire ou demande d'autorisation de reproduction ou de diffusion, contactez directement le propriétaire des droits en [cliquant ici](#).